

SUPPRIMER LES OBSTACLES À L'ÉDUCATION POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Un élève utilise un appareil d'assistance à l'apprentissage pour participer en classe à l'école primaire inclusive de Kisiwandui, à Zanzibar.

GPE/Mugithi David

Les enfants en situation de handicap sont confrontés à des obstacles disproportionnés lorsqu'il s'agit d'accéder à l'éducation et de franchir les étapes d'un apprentissage fondamental. Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) soutient les pays partenaires à transformer leurs systèmes éducatifs afin que tous les enfants puissent aller à l'école en toute sécurité et bénéficier du soutien dont ils ont besoin pour apprendre et réussir.

LE DÉFI

- ▶ Près de **240 millions d'enfants** dans le monde (soit 1 enfant sur 10) souffrent d'un handicap, mais beaucoup d'entre eux restent **invisibles dans les systèmes éducatifs** en raison d'un manque de données et de dépistage des handicaps.
- ▶ Les enfants en situation de handicap sont 49 % plus susceptibles de n'avoir **jamais été scolarisés** et 42 % moins susceptibles de posséder les compétences de base en lecture et en calcul que les enfants sans handicap.
- ▶ Dans les pays touchés par la **fragilité et les conflits**, les enfants en situation de handicap représentent plus de 20 % des enfants non scolarisés.
- ▶ Les enfants en situation de handicap courrent un risque **nettement plus élevé de violence** (3 à 4 fois supérieur) que les enfants sans handicap, en particulier **les filles en situation de handicap**, qui sont plus à risque de subir des violences émotionnelles et sexuelles.

LES RÉSULTATS DU GPE



138 MILLIONS DE DOLLARS

américains pour les enfants en situation de handicap à travers 109 financements dans 64 pays partenaires depuis 2021.



LES DEUX TIERS

des pactes de partenariat, dans lesquels les pays partenaires identifient leur réforme prioritaire de l'éducation, mettent l'accent sur l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les enfants en situation de handicap, y compris la formation spécialisée des enseignants afin que les enfants en situation de handicap puissent être scolarisés dans des écoles ordinaires.



60%

des pays partenaires communiquent des statistiques sur l'éducation qui contiennent des données spécifiques aux enfants en situation de handicap afin d'éclairer la planification de l'éducation.

L'APPROCHE DU GPE

De nombreux pays ne disposent souvent pas des connaissances ou des infrastructures suffisantes pour intégrer efficacement les enfants en situation de handicap dans leurs systèmes éducatifs. Le handicap se combine à d'autres caractéristiques qui peuvent avoir un impact négatif sur les chances d'un enfant d'aller à l'école. Il s'agit notamment de son statut socio-économique, de son genre, de son éventuel déplacement et du milieu, rural ou urbain, dans lequel il vit. Les systèmes d'éducation doivent éliminer les obstacles afin que les enfants en situation de handicap puissent apprendre dans les écoles ordinaires, ce qui peut réduire la stigmatisation qui entoure le handicap, tout en apportant un soutien ciblé aux enfants en situation de handicap.

Le GPE aide à renforcer les systèmes éducatifs pour les enfants en situation de handicap en soutenant la **formation des enseignants, l'amélioration des données et le dépistage** du handicap, l'**accessibilité** au matériel et à l'équipement d'apprentissage, ainsi que l'adaptation des **installations** scolaires.

Par le biais de **financements**, d'activités de **plaidoyer** et de la création **d'outils et de directives** pour l'analyse et la planification du secteur de l'éducation, le GPE travaille avec les pays partenaires pour améliorer les systèmes d'éducation afin que tous les enfants puissent apprendre.

Le **mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE** soutient l'apprentissage et la recherche entre les pays sur la façon d'inclure les élèves en situation de handicap, y compris l'utilisation des données pour mieux allouer les ressources et comprendre les besoins des élèves, l'identification de programmes efficaces pour redynamiser et renforcer l'enseignement, et le développement des compétences des chefs d'établissement, des enseignants et des communautés. Le GPE soutient également des organisations de la société civile par l'intermédiaire de **L'Éducation à voix haute** qui défendent les enfants en situation de handicap et leur droit d'accès à l'éducation, en influençant les politiques éducatives, la législation et les efforts de collecte de données.

LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

Dans la République kirghize, pays partenaire du GPE depuis 2006, une partie d'un financement du GPE de 12,6 millions de dollars a été utilisée pour lancer un programme visant à intégrer les enfants âgés de 4 à 6 ans avec des besoins éducatifs particuliers dans les écoles ordinaires. Ce programme pilote a renforcé les capacités nationales de dépistage et d'orientation pour les besoins éducatifs particuliers, et est en cours d'être répandu dans l'ensemble du pays. En 2023, la République kirghize a adopté une loi sur la mise en place d'environnements d'apprentissage adéquats pour les enfants en situation de handicap, grâce aux efforts de l'Association pour le développement de l'éducation au Kirghizstan (AED) qui est soutenue par L'Éducation à voix haute, le fonds du GPE pour la société civile. Le pays participe également au projet KIX du GPE « MICS » mis en œuvre par l'UNICEF et axé sur l'utilisation de données pour identifier les obstacles à l'éducation auxquels sont confrontés les enfants en situation de handicap. La République kirghize aura accès à 15 millions de dollars pour l'apprentissage des enfants en situation de handicap par le biais de l'Initiative de financement intelligent de l'éducation du Groupe de coordination arabe (ACG SmartEd).

LE VANUATU

Pays partenaire du GPE depuis 2020, le Vanuatu s'est engagé à améliorer l'accès à l'éducation pour les enfants en situation de handicap suite à un recensement ayant révélé que nombre d'entre eux demeurent non scolarisés. Cette situation est due en grande partie à la stigmatisation de la communauté autour du handicap, à la pauvreté et au manque de dépistage, d'enseignants spécialisés et de services de soutien. Dans le cadre d'un financement du GPE de 3 millions de dollars, le gouvernement consacre une partie des fonds à plusieurs initiatives visant à soutenir l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement pour 4 600 enfants en situation de handicap, notamment : la construction du premier centre national de ressources sur l'éducation inclusive afin de fournir un développement et une formation professionnels à 1 643 enseignants de la petite enfance et de l'école primaire ; l'élaboration de livres qui remettent en question les stéréotypes autour du handicap ; et l'organisation de visites d'écoles pour permettre le dépistage des handicaps et la collecte de données. De plus, le ministère de l'éducation a lancé une campagne, soutenue par le GPE et *Save the Children*, encourageant les parents à scolariser leurs enfants en situation de handicap.